

# RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2020

## Préambule

Les comptes de l'association sont établis conformément au nouveau règlement 2018-06 applicable aux comptes ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Ce nouveau règlement prévoit une présentation supplémentaire par origines et destinations dans un document intitulé CROD.

Ne disposant d'aucune antériorité sur ce dernier, il est proposé de commenter dans ce rapport financier le seul compte Emploi Ressource (CER) et le bilan.

## Règle de présentation des comptes

Par rapport à l'exercice précédent, le conseil d'administration du 7 décembre a apporté les modifications suivantes :

- la répartition de la cotisation statutaire et des honoraires comptables (CAC et expert) entre missions sociales et autres emplois.
- l'affectation des apports de l'association Paul Métadier comme fonds issus de la générosité du public.
- le mode de calcul du stock de générosité fixant celui-ci à 910 073.85 € au 31/12/2019.

Pour de plus amples détails il est rappelé que les règles comptables sont précisées dans l'annexe.

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice 2020 sont les suivants :

- Des dons hors cotisations qui se sont maintenus à un niveau élevé malgré un environnement très défavorable lié à la pandémie.
- Des legs et assurances-vie en très forte augmentation
- Une baisse sensible de nos missions sociales en raison des mesures sanitaires
- une maîtrise des frais de fonctionnement, ce qui a permis de dégager un résultat bénéficiaire de **+ 287 668 €**.

**Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat bénéficiaire 2020 de 287 667,89 € en apurement du report à nouveau débiteur pour 138 326,42 € et en fonds associatifs pour le solde.**

Pour 2021, nous prévoyons :

- une baisse des legs
- une progression de l'aide aux malades et à la recherche
- un déficit de 90 k€ financé par notre excédent 2020.

# COMMENTAIRES DU COMPTE EMPLOIS RESSOURCES

## A - RESSOURCES

### DONS COLLECTES

La collecte auprès du public (y compris les cotisations soit **44 328 €**) s'établit à **472 747 €** en 2020 contre **507 578 €** en 2019. En neutralisant l'impact de l'opération « dîner des chefs » qui a eu lieu en 2019, notre collecte est stable.

Notons enfin que si le nombre d'adhérents est en baisse (5 541 contre 6016 en 2019), le don moyen progresse de 84.37 € à 85.31 €.

### LEGS ET ASSURANCES VIE

Avec **375 560 €** les produits des legs et assurances-vie sont en très forte augmentation avec des versements importants en fin d'année (**116 k €**)

### AUTRES PRODUITS LIES A L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

Total reçu en 2020: **35 793 €** contre **56 852 €** en 2019. Cela correspond en grande partie à la refacturation du secrétariat du comité scientifique pour le grand Ouest (CSIRGO) et ce pour la dernière année.

### AUTRES PRODUITS

Ils correspondent essentiellement aux cotisations (**44 328 €**) et au versement d'une condamnation pour préjudice dans le cadre de l'Association Paul Métadier (**11 459 €**). Ce versement a pris fin au cours de l'exercice.

### BENEVOLAT

Malgré la pandémie ,46 bénévoles ont été recensés avec une production de **1 778** heures soit 1.1 équivalents temps plein ; Ces heures ont été valorisées à 1,5 fois le SMIC soit pour un montant total de **27 077 €**.

## B – EMPLOIS

En 2020, l'arrêt partiel de nos activités auprès des malades pendant la pandémie s'est traduit par une baisse sensible de notre contribution aux Missions Sociales qui s'élève à **449 022 €** contre **500 276 €** en 2019.

Toutefois le **taux d'affectation des dépenses à ces missions (soit 70 %)** est en progression de 3 points par rapport à 2019 en raison de la réaffectation en missions sociales d'une partie des cotisations du siège et des honoraires du Commissaire au compte et de l'expert-comptable.

### ACTIONS POUR LES MALADES

Le poste « Actions pour les Malades » s'élève à **198 959 €** contre **223 810 €** en 2019 soit une diminution de **11 %** reflétant la baisse de notre activité pendant la pandémie. Ce poste intègre les montants versés aux prestataires intervenant auprès des malades et de leurs proches (sophrologue, professeur d'activités physique adapté, relaxation, etc...), les salaires chargés des personnels affectés aux malades (psychologue, assistante sociale, socio esthéticiennes, etc..), les aides financières et une quote-part des charges indirectes.

Le montant distribué aux malades en 2020 par la commission sociale sous forme de paiement de factures, d'heures d'aide à domicile est de **21 427 €** contre **19 872 €** en 2019.

### ACTIONS D'INFORMATION DE PREVENTION ET DE DEPISTAGE

D'un niveau relativement stable à **65 532 €**, ces actions recouvrent les dépenses de sensibilisation (agenda scolaire) et les frais d'animation.

### ACTIONS POUR LA RECHERCHE

En 2020, nous avons consacré **180 727 €** à la Recherche contre **212 473 €** en 2019.

Cette somme se répartit entre :

- les programmes nationaux pour le financement de 3 équipes labellisées à hauteur de **73 076 €**
- Les programmes interrégionaux pour le financement à hauteur de **35 000 €** de 4 équipes tourangelles et d'une équipe rennaise.
- le secrétariat la Conférence Inter régionale Grand Ouest refacturé aux 18 autres comités de l'inter région à hauteur de **34 430 €**
- Les frais de fonctionnement de notre comité

### FRAIS D'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

Les frais de recherche de fonds sont stables et s'élèvent à **119 293 €** soit **15.5 %** du total des produits issus de la générosité du public (**17 % en 2019**).

### FRAIS D'INFORMATION, DE COMMUNICATION

Ces frais s'élèvent à **25 958 €**

### FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Les charges fixes consacrées au fonctionnement du comité soit **42 001 €** sont en nette baisse en raison essentiellement de la réaffectation des charges indirectes.

**AUTRES CHARGES** : elles correspondent essentiellement à une reprise sur les legs 2019

**DOTATIONS AUX PROVISIONS** : Il n'a pas été constaté de provisions significatives sur l'exercice.

# ANALYSE DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

## A – ACTIF

Le total de l'actif s'élève à contre **1.434 811 €** au 31 décembre 2020.

### IMMOBILISATIONS

Les immobilisations correspondent aux biens mobiliers et informatiques du comité. En 2020, nous avons acquis des ordinateurs portables pour permettre le télétravail.

### CREANCES

Le montant des créances nettes s'élève à **205 577 €** . Il s'agit essentiellement de legs à recevoir pour **164 315 €** et de dons à recevoir pour **37 745 €**.

### TRESORERIE

Une grande partie de la trésorerie correspond aux apports de l'Association Paul Métadier. Le montant de la trésorerie nette s'élève à **1 223 373 €** et est placée en livret, en l'attente d'une reprise du marché obligataire.

## B – PASSIF

### FONDS ASSOCIATIFS

Les fonds associatifs correspondent à l'apport de l'association Paul Métadier diminué du report à nouveau débiteur. Au 31/12/2019 ils s'élevaient à **911 452 €**. Après affectation du résultat bénéficiaire 2020 de **287 668 €** par l'Assemblée Générale les fonds associatifs seront de **1 199 120 €**

### COMMENTAIRES SUR LE NIVEAU DES RESERVES

Pour pallier d'éventuelles chutes des dons et compte tenu des engagements pluriannuels à la Recherche, une note de mars 2013 de la Présidence nationale de la Ligue recommande aux comités d'avoir un niveau de réserves nettes compris entre **6 et 12 mois** d'emplois (moyenne sur 3 ans).

Nos réserves excèdent sensiblement ce niveau .C'est pourquoi notre budget 2021 propose un effort accru pour l'accompagnement des malades et la recherche, financé par un prélèvement de 90 k€ sur les fonds associatifs.

### PROVISIONS ET FONDS DEDIES

La provision pour risque et charges (**32 749 €**) couvre les indemnités de départ à la retraite.

Les **4.000 €** en fonds dédiés correspondent à des actions restant à réaliser pour la création de nouveaux espaces « non-fumeur ».

### EMPRUNTS ET AUTRES DETTES

Ces dettes correspondent notamment à :

- Des sommes dues à la Ligue Nationale ou à ses fournisseurs pour **56 308 €**
- des dettes sociales pour **40 722 €** (salaires dus + charges sociales du 4<sup>ème</sup> trimestre)
- des aides à la Recherche restant dues pour **73 076 €**